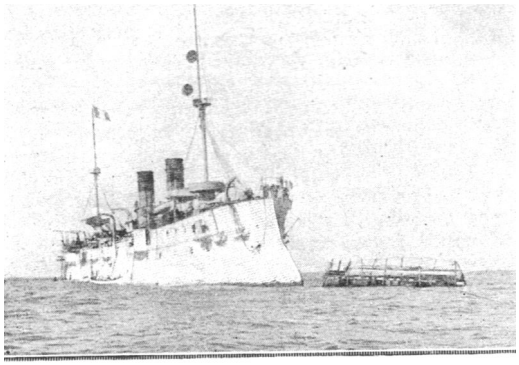
Titre : **LA PERTE DU JEAN-BART** **12 février 1907**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Marine** **Naufrages – naufragés- explosions**
Auteur :	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **L'ILLUSTRATION** **30 mars 1907** **JOURNAL UNIVERSEL** **HEBDOMADAIRE** **R. BASCHET Directeur-Gérant** **13-15 Rue Saint-Georges** **PARIS**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Novembre 2010**

Ancestramil

L'ECHOUEMENT DU « JEAN-BART » SUR LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

12 février 1907



Le *Jean-Bart*, trois jours après son échouement.
(Au mât de misaine, les deux boules noires signal de détresse)

Le « *Jean-Bart* » avait appareillé de Lorient le 17 janvier 1907 pour se rendre aux Antilles.
Le 10 février, il quitta Las Palmas (Iles Canaries), mettant le cap sur Dakar.
En raison de la contrebande de guerre qui s'exerce dans ces parages, il avait ordre de visiter la baie du Lévrier et de se tenir près de la Côte.
Celle-ci, entourée de bas-fonds et de récifs, est particulièrement dangereuse.

Le 12 février, par une forte brume, le croiseur donnait sur un récif non marqué sur les cartes, entre les roches Galhe et Virginie, à 1 mille (1852 mètres) du rivage.
Il se trouvait par le sud, à environ 20 milles du cap Barbas, 80 milles du banc d'Arguin, où se brisa la « *Méduse* » et 380 milles de Las Palmas ; par le nord, à 450 milles de Dakar.

Après d'inutiles efforts pour se remettre lui-même à flot, le navire en était réduit à attendre les secours demandés par l'intermédiaire d'un vapeur anglais aperçu au large et qui devait toucher Las Palmas seulement le 19 février.

Les premières embarcations ayant été démolies ou emportées, l'équipage dut construire des radeaux pour établir un va-et-vient avec la terre, où l'on fit camper 50 hommes.
Les flotteurs d'un de ces radeaux furent constitués avec des torpilles automatiques, non chargées, bien entendu.

Une chaloupe commandée par un officier se dirigeait vers le point habité le plus proche, situé à 150 kilomètres au sud, dans la baie du Lévrier, et y arrivait à bon port. Mais le canot-major, monté par les deux matelots **LESTROHAN** et **Le BUZULLIER,** partait à la dérive, sans qu'on pût lui porter secours, et finissait par échouer sur le rivage, à environ 100 kilomètres plus loin.
Après quatre jours de marche dans le sable n'ayant eu pour se soutenir que trois biscuits, et pas une goutte d'eau, ces deux braves parvenaient à la baie du Levrier où ils apercevaient une goélette espagnole envoyée à leur recherche avec un officier du « *Jean-Bart* », le lieutenant

Amicalement mil

LEJEUNE. Aucune chaloupe n'ayant pu accoster, celui-ci se jeta à l'eau et réussit à porter à terre une amarre qui permit de recueillir les deux hommes.

La tempête continuait à faire rage, poussant peu à peu le « *Jean-Bart* » vers le rivage. Dans la nuit du 23 février, soit onze jours après l'échouage, et avant l'arrivée de tout secours, le navire s'ouvrait ; l'eau, envahissant les fonds, pénétrait jusqu'au-dessus du pont cuirassé, et l'épave se fixait définitivement, par 2 m 50 de fond, à 450 mètres de terre.

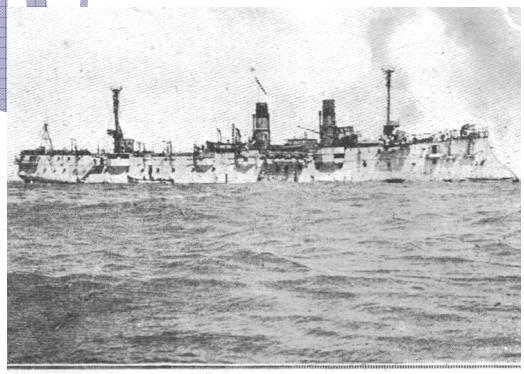
Le yacht espagnol « Violetta » avait apporté les premiers secours.

Le 26 février, soit quatorze jours après le naufrage, les croiseurs cuirassés « *Gloire* » et « *Condé* », expédiés de France, rejoignirent dans les parages du sinistre le petit croiseur « *Forbin* » parti de Tanger, l'aviso « *Goéland* » et le yacht « *Jeanne-Blanche* », envoyés de Dakar. Mais, par suite du manque de fond, aucun de ces bâtiments ne put arriver jusqu'au navire échoué. Le « *Goéland* », qui cale à peine 3 mètres, dut s'arrêter à 800 mètres du croiseur ; la « *Gloire* », dont le tirant d'eau mesure environ 8 m 50, en est à 4 milles.
Ces bâtiments ont renoncé à renflouer le « *Jean-Bart* », qui est actuellement ensablé de plus d'un mètre, mais se tient tout à fait d'aplomb et, comme le montre notre gravure, donne l'impression d'un bâtiment au mouillage dont les mâts ont été descendus. On s'occupe d'enlever et d'embarquer le matériel transportable et l'artillerie (20 canons) dans la mesure où le permet le mauvais temps qui règne presque constamment sur cette partie de la côte.

Par une chance qui semble extraordinaire, on n'a eu à déplorer aucun accident de personnes.

Un conseil d'enquête, présidé par le capitaine de vaisseau **VINCENT**, commandant la « *Gloire* », s'est réuni le 27 février, à bord du « *Jean-Bart* ».
Tout en constatant que le capitaine de vaisseau **BARBIN** a eu le tort de tenir son navire aussi près de la côte, il l'a félicité du sang-froid et de l'énergie dont il a fait preuve après l'accident.

(Nota : le scaphandrier **POINDESSOUS** à plonger pour reconnaître les avaries de la coque.



Le *Jean-Bart*, photographié le 8 mars, après la descente des mâts.

Ancestrami


Ancestramil